

LA RENTREE SCOLAIRE 2013

De la part de la porte-parole
Najat Vallaud-Belkacem

Mardi 3 septembre 2013

SYNTHESE

Le gouvernement, en cette rentrée, a donné la priorité au primaire, car c'est là que tout se joue. Des moyens supplémentaires et de nouveaux rythmes scolaires offriront aux écoliers du meilleur temps pour apprendre à lire, à écrire et à compter, mais aussi davantage de temps périscolaire pour s'épanouir en découvrant des activités sportives, artistiques et culturelles. **L'ouverture des écoles supérieures du professorat et de l'éducation** permettra de former de nouvelles générations d'enseignants qui seront, pour la première fois depuis longtemps, bien préparés à leur métier. De là viendront les refondateurs. **Pour donner leur chance à tous les élèves, nous faisons entrer l'École dans l'ère du numérique, nous agissons en faveur d'un meilleur climat scolaire, nous luttons contre le décrochage, nous défendons le bien-être de tous, nous promovons la co-éducation en associant les familles et les collectivités locales. Et l'École de la République ne renonce jamais à sa mission d'éducation : former le citoyen de demain. Nos écoles et nos établissements porteront haut les valeurs et les symboles de la République : sa devise, son drapeau et ses principes fondamentaux, exprimés dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La laïcité sera expliquée à tous par une charte, et l'égalité entre les filles et les garçons sera promue à tous les niveaux.**

Les moyens nouveaux à la rentrée scolaire 2013-2014



Dans le premier degré public et privé sous contrat

Plus de 3 350 postes d'enseignants

(environ 3 050 dans l'enseignement public et 300 dans l'enseignement privé sous contrat), dont :

- autour de 400 postes pour le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- plus de 1 000 postes pour le "plus de maîtres que de classes"
- près de 1 000 postes pour faire face à l'augmentation des effectifs d'élèves
- 720 postes pour améliorer le remplacement

Plus de 10 000 contrats aidés

pour renforcer l'assistance administrative et éducative aux directeurs d'école



Dans le second degré public et privé sous contrat

Près de 4 200 postes d'enseignants

(près de 3 800 dans l'enseignement public et plus de 400 dans l'enseignement privé sous contrat), dont :

- plus de 2 500 postes pour faire face à l'augmentation des effectifs d'élèves
- plus de 1 000 postes pour réaliser un effort en direction des collèges des zones en difficulté
- 280 postes pour améliorer le remplacement

Environ 10 000 contrats aidés

pour renforcer l'encadrement des élèves dans les établissements les plus en difficulté



Pour la vie de l'élève et l'administration

130 postes de CPE

350 postes d'auxiliaires de vie scolaire

pour accompagner les élèves en situation de handicap

100 postes de personnels administratifs

50 postes d'assistants sociaux

8 000 contrats aidés

pour renforcer l'aide aux élèves en situation de handicap

1. Les nouveautés de la rentrée 2013 (exemples)

1.1. *La priorité à l'école primaire*

Plus de 3 350 postes d'enseignants supplémentaires sont affectés au primaire. Ils viennent s'ajouter aux 1 000 postes de professeurs des écoles Créés en urgence dès la rentrée 2012.

400 nouveaux emplois permettront notamment de développer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle. Celle-ci est un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire. Cela est particulièrement vrai pour les enfants dont les familles sont, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, éloignées de la culture scolaire. L'objectif de long terme est de scolariser progressivement 30 % d'entre eux, en priorité dans les secteurs de l'éducation prioritaire, les secteurs ruraux isolés et les régions d'outremer.

Plus de 1000 emplois seront consacrés au dispositif « plus de maîtres que de classes », qui a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les zones les plus fragiles et d'accompagner la mise en place d'organisations pédagogiques innovantes, favorisant la réussite scolaire des élèves. Ce dispositif permet de mieux prévenir la difficulté scolaire et d'y remédier.

1.2. *De nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire*

1,3 million d'élèves du primaire – soit près d'1 écolier sur 4 – bénéficieront à la rentrée 2013 de nouveaux rythmes scolaires. Grâce à cette réforme, le nombre de jours d'école passera de 144 jours par an à 180 jours, et se rapprochera ainsi de la moyenne de l'OCDE qui est de 187 jours.

La semaine de 4 jours et demi permettra de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée de classe de 45 minutes en moyenne et de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Moins de 1 % a choisi d'organiser la demi-journée d'enseignement supplémentaire le samedi matin au lieu du mercredi matin. 72% des écoles ont mis en place une organisation avec des horaires identiques sur les 4 journées entières (à 1/4h près). 23% des écoles ont mis en place une organisation avec un ou deux après-midi plus courts que les autres.

1.3. *Des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation pour mieux former les enseignants*

Tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs CPE sont accueillis, dès la rentrée, au sein des nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). L'objectif est de faire naître et vivre une culture partagée, essentielle pour favoriser ensuite, sur le terrain, la cohésion des équipes pédagogiques.

Les concours de recrutement des enseignants sont par ailleurs rénovés pour évaluer aussi bien les savoirs théoriques des candidats que leurs compétences professionnelles et de sélectionner ceux répondant à la fois aux critères de l'excellence disciplinaire et aux exigences en termes de préparation à l'exercice concret du métier.

EN SAVOIR +

Dossier de presse « *La Refondation de l'École fait sa rentrée – année 2013-2014* », 27/08/13

1.4. Le recrutement de 6 000 emplois d'avenir professeur (EAP) supplémentaires

Après une première vague de recrutement de 3 500 EAP début 2013, 6 000 nouveaux contrats seront signés en cette rentrée. Ces EAP visent à permettre aux étudiants issus de milieux modestes d'accéder aux métiers de l'enseignement en leur proposant un parcours professionnalisant et une aide financière pour poursuivre leurs études.

1.5. Des avancées historiques pour les élèves en situation de handicap

La scolarisation en milieu ordinaire est favorisée. Elle permet à la fois d'obtenir les meilleurs résultats éducatifs pour de nombreux élèves en situation de handicap et une plus grande ouverture à la différence de la part des autres élèves.

En 2013, 350 nouveaux auxiliaires de vie scolaire individuels (AVS-i) sont recrutés, ainsi que 8 000 contrats aidés supplémentaires. 1 500 emplois d'AVS-i sous statut d'assistant d'éducation avaient déjà été créés à la rentrée 2012.

Un CDI sera proposé aux AVS employés sous statut d'assistant d'éducation arrivant au terme des 6 années de contrat et ayant acquis des compétences dans le cadre de formations. 28 000 personnes seront ainsi potentiellement concernées au cours des prochaines années.

1.6. Le numérique au service de l'École

EXEMPLES

Exemples de nouveaux services numériques :

- « **Les Fondamentaux** » à l'école primaire : une série de plusieurs centaines de films d'animation de trois minutes (en libre accès sur internet) pour comprendre, de façon ludique, les notions fondamentales liées à l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, etc.
- « **English for schools** » : un service de ressources numériques pédagogiques (exercices, vidéos) destiné aux 8-11 ans pour un apprentissage ludique et facilité de l'anglais.
- « **Eduthèque** » : un portail destiné aux enseignants du 1er et du 2nd degré leur permettant, sur accès réservé, de disposer gratuitement de ressources numériques des grands établissements publics scientifiques et culturels pouvant être mobilisées pour un usage pédagogique.
- « **Prep'exam** » : un accès en ligne aux sujets du brevet et du baccalauréat des 3 dernières années pour mieux préparer les candidats et accompagner les professeurs.
- Une solution en ligne permettra désormais aux parents d'élèves du second degré de **suivre la scolarité de leurs enfants : suivis de notes, bilan des absences, livrets de compétences, ...**

1.7. Une École qui porte haut les valeurs de la République

Dès la rentrée, chaque école et chaque établissement secondaire devra **apposer la devise de la République ainsi que les drapeaux français et européen sur sa façade.**

Une charte de la laïcité à l'École sera affichée de façon visible dans leur enceinte, de même que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

1.8. Une École qui promeut l'égalité entre les filles et les garçons

L'année 2013-2014 est une année de mobilisation pour l'égalité à l'école. Parmi les engagements pour faire progresser l'égalité filles-garçons, une expérimentation est prévue à la rentrée dans 275 écoles primaires et près de 700 classes de dix académies : l'ABCD de l'égalité.

Les ABCD de l'égalité poursuivent deux objectifs : aider les enseignants de primaire à prendre conscience de la force des préjugés et stéréotypes sexistes, et en tenir compte dans leurs pratiques pédagogiques ; sensibiliser les élèves à l'égalité entre filles et garçons et expliquer aux enseignants comment les stéréotypes se construisent chez les enfants.

ET AUSSI :

- Un effort sans précédent en faveur du remplacement
- La première étape de la refondation du second degré (histoire-géo, service d'orientation, ...)
- La rénovation de l'éducation prioritaire
- La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle
- Des actions pour prévenir les violences et améliorer le climat scolaire
- Vers l'Acte II de la vie lycéenne

2. La poursuite de chantiers engagés (exemples)

2.1. Une lutte plus efficace contre le décrochage scolaire

Deux objectifs clairs ont été arrêtés : prévenir plus efficacement le décrochage afin de diviser par 2 le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif d'ici 2017 et faciliter le retour vers l'École des jeunes ayant déjà décroché. **La mise en place de réseaux « formation-qualification-emploi » a déjà permis à ce jour de « raccrocher » près de 14 000 jeunes.**

En cette rentrée 2013, le volet prévention sera renforcé avec la désignation de référents « décrochage scolaire » dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage, le recentrage de l'action des missions de lutte contre le décrochage scolaire, la mise en œuvre d'un nouveau plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme ou encore l'expérimentation du « dernier mot aux familles » concernant l'orientation en fin de classe de 3^{ème}.

2.2. Le développement de pratiques d'achat responsable pour les fournitures scolaires

Une circulaire relative au développement des pratiques d'achat responsable pour les fournitures scolaires a été diffusée. Elle a pour objet de rappeler à tous la nécessité de contribuer à la réduction du coût de la rentrée scolaire pour les familles. Son objectif était non seulement de formuler un certain nombre de recommandations relatives à l'élaboration de la liste de fournitures (diffusion de listes-type concertées), mais également de promouvoir les initiatives locales allant dans ce sens (achats groupés, bourses aux fournitures, ...).

ET AUSSI :

- Des liens renforcés entre l'École et les parents
- La réussite éducative : une approche globale
- L'innovation : un facteur clé pour construire l'École de demain
- L'amélioration de la scolarisation des enfants allophones
- Une nouvelle organisation pour les Greta